

# Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Saint-Omer

“ L'accompagnement des plus fragiles d'entre-nous, le développement d'actions sociales, le soutien alimentaire et la mise en œuvre de parcours d'insertion, telles sont nos missions au quotidien ”

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Saint-Omer remplit trois missions :

- l'accompagnement d'une partie des bénéficiaires du RSA du territoire en sphère solidarité, sur nomination du Conseil Départemental
- la gestion de l'épicerie sociale
- la mise en place de micro-crédit personnel, en partenariat avec des établissements bancaires

# L'accompagnement solidarité des bénéficiaires du RSA

**Uniquement sur prescription du Conseil Départemental, le CIAS assure la mission « référent RSA » sur différents sites du territoire.**

Chaque bénéficiaire ainsi orienté élabore et signe avec un référent un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) qui a pour objectif d'évaluer la situation, définir un plan d'actions et les freins périphériques dans la construction d'un parcours d'insertion.

Accueil, écoute, information, orientation et suivi sont les clés de cet accompagnement assuré par 12 référents :

**12**  
référents

## Secteur Saint-Omer

dans les locaux du  
CCAS de Saint-Omer :

DEBUS Pascale  
BEUDAERT Alexie  
DARSY Geoffrey  
PILLIER Véronique  
DEPOORTER Florine  
03.21.38.34.29 (Standard)  
POULAIN Patricia  
03.74.18.22.82

## Secteur de Blendecques

dans les locaux de la  
Mairie de Blendecques :

POULAIN Patricia  
03.74.18.22.82

## Secteur d'Arques

dans les locaux de la  
Mairie d'Arques :

TILLIER Margaux  
03.74.18.22.70

## Secteur d'Aire-sur-la-Lys

dans les locaux du CCAS  
d'Aire-sur-la-Lys

WILLIART Marie-Pierre  
03.21.39.18.97

## Secteur de Saint-Martin- lez-Tatinghem

dans les locaux du CCAS  
de Saint-Martin-lez-Tatinghem

HERREMAN Laëtitia  
03.21.98.60.00

## Secteur de Longuenesse

dans les locaux du SEPTUOR,  
BAT LES MERLES,  
FORT MAILLEBOIS

PRUVOST Stéphanie  
03.74.18.21.78

## Secteur de Théroutte/ Fauquembergues

dans les locaux des  
Maisons de Services au  
Public de Théroutte et  
Fauquembergues

DESPRES Marina  
(Théroutte et  
Fauquembergues)  
03.74.18.22.96 ou  
03.74.18.20.03

STEENKESTE Emilie  
(Fauquembergues)  
03.74.18.22.17



orientation

accueil

écoute

suivi

information



# La gestion de l'Épicerie Sociale

L'épicerie sociale propose un soutien alimentaire temporaire sur des produits de première nécessité et d'hygiène, à moindre coût.

Un salon de coiffure social propose également ses services aux bénéficiaires à des tarifs adaptés.

L'accès se fait sur étude de dossier, sous conditions de ressources et l'élaboration d'un projet à travailler avec la professionnelle. La participation à un atelier sur des thèmes de la vie quotidienne fait partie du contrat d'accès à ce service.

La prise de rendez-vous est obligatoire auprès de l'une des Conseillères en Economie Sociale et Familiale de l'épicerie sociale :

## SECTEUR DE SAINT-OMER ET ZONE NORD CAPSO (12 RUE EDOUARD DEVAUX)

DACQUIN Cécile  
03.74.18.22.44

## SITE DE THÉROUANNE/ FAUQUEMBERGUES/ AIRE-SUR-LA-LYS

COUSIN Mélanie  
03.74.18.22.83

Une gamme variée de produits alimentaires et d'hygiène vous est proposée sur les deux sites. Vous serez accueillis et conseillés par Madame ANSART Cathy à Saint-Omer (03.74.11.86.16) et Mademoiselle COUSIN Mélanie à Thérouanne (03.74.18.22.83).



# Le micro-crédit personnel

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Saint Omer a souhaité acter des partenariats avec des établissements bancaires afin de proposer aux habitants du territoire le micro-crédit personnel.

L'intérêt du dispositif est de renouer des liens entre la banque et les publics qui en ont été exclus, grâce à un accompagnement assuré par un agent du CIAS tout au long du prêt si besoin est. Le CIAS n'est ni prêteur, ni porteur du prêt, ce sont les partenaires bancaires.

## Pour qui ?

Pour les personnes n'ayant pas accès au circuit bancaire traditionnel (qui ne peuvent obtenir un crédit auprès de leur banque), qui ont des revenus modestes, mais qui ont néanmoins une capacité de remboursement jugée suffisante.



## Pour quoi ?

- Mobilité : achat d'un véhicule, réparation, financement permis...
- Logement : frais de déménagement et équipement, caution...
- Santé : dépense non couverte par la mutuelle...
- Divers : accident de la vie, obsèques, séparation...

## Combien ?

Entre 300 et 3000€ et remboursement sur maximum 36 mois.

## Nous contacter



**Mlle TILLIER Margaux**  
03.74.18.22.70 / m.tillier@ca-pso.fr

Arques, Bayenghem-les-Eperlecques, Campagne-lez-Wardrecques, Eperlecques, Houlle, Mentque-Nortbécourt, Moringhem, Moulle, Nordausques, Nort-Leulinghem, Racquinghem, Salperwick, Serques, Tilques, Tournehem-sur-la-Hem, Wardrecques, Zouafques, Blendecques, Clairmarais, Hallines, Helfaut, Longuenesse, Saint-Martin-Lez-Tatinghem, Saint-Omer, Wizernes.

**Mme STEENKESTE Emilie**  
03.74.18.20.03 / e.steenkeste@ca-pso.fr

Aire-sur-la-Lys, Quiestède, Roquetoire, Wittes, Audincthun, Avroult, Beaumetz-lès-Aire, Bellinghem, Bomy, Coyecques, Delettes, Dennebroeuca, Ecques, Enquin-lez-Guinegatte, Erny-Saint-Julien, Fauquembergues, Febvin Palfart, Fléchin, Heuringhem, Laire, Mametz, Merck Saint Liévin, Reclinghem, Renty, Saint-Augustin, Saint-Martin-d'Hardinghem, Théroouanne, Thiembronne.



**cias** centre intercommunal  
d'action sociale  
AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER